

Etoile LE MAG

Magazine municipal / N° 135

Nos acteurs P. 8

Les 30 ans de l'Atelier Bruno

Dossier P. 13

Questions/Réponses

Enfance/Jeunesse P. 18

Les nouveautés de la
rentrée scolaire

Aménagement

P. 16

Place de la République



SAOU CHANTE MOZART

09/07

Pour la 29^e édition du festival, l'association a programmé un magnifique concert avec le grand pianiste Jean-Claude Pennetier. Ce dernier a eu lieu à l'église et le concert était complet.



MARCHÉ NOCTURNE

18/07

Une soixantaine d'exposants étaient présents dans les rues du centre pour le plaisir de tous les visiteurs, la fanfare nous a entraînés avec des musiques festives. Petits et grands ont profité de cette soirée.



CÉRÉMONIE

14/07

La cérémonie a réuni plus de 100 personnes, avec la remise des médailles des sapeurs-pompiers, suivie d'un apéritif et d'un banquet républicain. Le feu d'artifice et le bal populaire ont clôturé cet événement.



BANQUET RÉPUBLICAIN

14/07

300 adultes et une vingtaine d'enfants se sont installés à l'ombre des platanes, sur la nouvelle place pour déguster l'aïoli préparé par le traiteur Boissy, l'ambiance était conviviale.



CHOEUR DELTA

12/08

La Chorale, dirigée par Coline Serreau, originaire de la région parisienne, est revenue pour sa tournée en Drôme avec 47 dates sur juillet et août, tous les concerts ont rassemblés de nombreux spectateurs.



MARCHÉ POTIER

14/10

Pour la 3^e année consécutive, la commune a organisé un marché des potiers de la région, avec plusieurs techniques utilisées, Grès, Raku, Faïence, Porcelaine, Terre vernissée, de quoi plaire aux nombreux visiteurs.

- 4-5 **Actu - ça s'est passé**
- 6-7 **Actu - A la une**
- 8-9 **Nos acteurs**
Atelier Bruno
- 10 **Zoom sur**
Sapeurs-pompiers
- 11 **Travaux**
- 12 **Sécurité/Environnement**
- 13-15 **Dossier**
- 16-17 **Aménagement**
Place de la République
- 18-19 **Enfance et Jeunesse**
- 20 **Culture**
Bibliothèque / Les Clévos
- 21 **Expression libre**
- 22 **État civil**
- 23 **Prenez note !**

ÉTOILE - LE MAG N° 135

Responsable de la parution :
Françoise Chazal, Maire

Crédits photos :

Mairie d'Étoile-sur-Rhône, Associations,
Daniel Despesse, Nicolas Giraud,
Vincent Estassy, Ymakréa

Création et réalisation Graphique :

Ymakréa - Étoile-sur-Rhône
Tél : 06 12 94 89 43

Imprimé sur papier recyclé Cyclus Print
2 600 exemplaires

Dépôt légal à parution
ISN 1273-7313



L'édito

Françoise Chazal
Maire d'Étoile-sur-Rhône

MAIRIE

☎ 04 75 60 69 50
🌐 www.etoilesurrrhone.fr
f [mairie Etoile sur Rhône](https://www.facebook.com/mairie.etoile.sur.rhone)
@ accueil@mairie-etoilesurrrhone.fr

📅 Horaires d'ouverture

8h > 12h30 : du lundi au vendredi
10h > 12h : Samedi (permanence
état civil).

13h30 > 17h : Lundi et mercredi
13h30 > 16h : Vendredi

Renouveau
et proximité

Chères Étoiliennes, Chers Étoiliens,

Vous découvrez « Étoile le Mag », votre magazine municipal nouvelle formule, nouveau look !
Au fil des numéros, « Étoile le Mag » valorisera tous les visages d'Étoile, commune attractive, dynamique, commune qui se développe, se modernise, Étoile village animé et festif.

Nous voulons que la mairie soit toujours plus à l'écoute, plus proche de vous, qu'elle vous apporte des services efficaces et de qualité qui facilitent votre quotidien et participent à votre bien-être à Étoile.

Notre commune bouge, s'embellit, les projets sortent de terre avec la résidence « Estrella » pour nos personnes âgées, la construction du giratoire à l'entrée ouest du village, la réfection du chemin du Setty et pour 2019 la création de la halle commerciale tant attendue.

Nous vous parlerons de tous ces projets lors de la traditionnelle cérémonie des vœux à laquelle vous êtes tous invités le vendredi 18 janvier à 19h à l'espace polyvalent.

Au plaisir de vous rencontrer,
Françoise Chazal

Ça s'est passé

11 novembre

Cérémonie du centenaire de l'armistice



A l'occasion du centenaire de l'armistice, le public, les élus, les anciens combattants, les sapeurs-pompiers, la fanfare et une cinquantaine de scouts se sont retrouvés au cimetière dimanche 11 novembre. Ce fût l'occasion de procéder à une lecture de lettres d'un poilu à son épouse, de rendre hommage à l'ancienne bannière de la fanfare, et de faire lire le discours officiel par nos jeunes élus du CME.

Forum des associations

42 associations se sont retrouvées



Le 8 septembre, de très nombreux étoiliens ont pu s'informer sur les activités sportives, culturelles et de loisirs divers. Nous avons accueilli de nouvelles associations comme Bambou étoilé (taï chi), mon beau jardin (vente de paniers de légumes) Viet vu dao (art martial) Etoile Santé ainsi que le BMX de Portes-lès-Valence, le FOOT AMERICAIN de Valence, Le basket de Portes lès Valence. A l'extérieur, les associations ULM, le club Canin et les scouts ont présenté en grandeur nature leur activité respective.

École de la Gare

Inauguration du restaurant scolaire



Le nouveau restaurant scolaire a été inauguré le 6 octobre dernier. Il répond aux nouvelles normes de sécurité, d'hygiène et de confort. La création et l'aménagement de ce local a permis le réaménagement de la partie concernant le périscolaire devenue trop petite, ainsi qu'une meilleure qualité de travail pour nos agents. Le coût de cet aménagement d'une superficie de 159 m² a été de 396 000 € avec une participation de 72 000 € de la part de la région Auvergne Rhône-Alpes. Notre objectif a toujours été de tout mettre en œuvre pour que ce restaurant scolaire respecte les mises aux normes et apporte un confort pour les enfants et le personnel.

En bref

Remise des dictionnaires aux CM2

En fin d'année scolaire, pour les CM2 qui quittent l'école élémentaire afin d'entrer en 6ème, nous participons à l'achat de dictionnaires individuels pour l'école publique, financés par le Sou des Ecoles, la FCPE et la mairie. Pour l'école de Sainte Marthe, 13 Bescherelles d'anglais, niveau collège, ont été distribués et financés par l'APEL et la mairie.

Festival « À la belle étoile »

Dimanche 22 juillet, des centaines de personnes étaient présentes au stade de la Véore pour la 2ème édition du festival. La déception liée au désistement du groupe « GOLD », dû à une hospitalisation de dernière minute, s'est envolée rapidement avec l'entrain d'un beau plateau des « Années 80 ». Le collectif d'association ASVM – HEB – MILLESIME 58 ont géré avec succès la restauration et la buvette, le tout dans une bonne ambiance estivale.

Hommage

Le Maire et le Conseil Municipal saluent la mémoire de Madame Monique DUCROS et Messieurs Marcel IMBERT et Raymond COURTHIAL, tous trois anciens adjoints au Maire très impliqués dans la commune, et qui nous ont quittés ces derniers mois. Nous souhaitons manifester ici toute notre reconnaissance pour leur engagement et leurs actions menées.

Bus

Les transports s'organisent



Une manœuvre difficile acquise au fil du temps

Depuis le 3 Septembre, Valence Romans Déplacement a étendu sa couverture urbaine vers notre commune en étendant la ligne 9 de CITEA jusqu'à Etoile sur Rhône. Les Etoiliens peuvent donc utiliser ce nouveau service qui vient renforcer les lignes scolaires et les réguliers régionaux avec la carte unique de transport sur tout le territoire ou avec un billet d'une valeur de 1,40 € à acheter dans le bus. Site : www.citea.info

Ramassage Scolaire

La rentrée scolaire a été laborieuse. Il a fallu plusieurs jours au nouveau prestataire sur le réseau pour se familiariser avec leurs tournées. Les chauffeurs ont pris leurs marques

et les retards sont moins nombreux. L'approche du virage de la caisse d'épargne, avec des bus de plus en plus longs, ou le virage de la place Lérissé sont maintenant acquis. La réduction du nombre de bus traversant le centre historique est un point important que veut traiter au plus vite l'équipe municipale. Des pistes existent, mais nous devons attendre la réalisation du rond-point sur la route départementale D111, route de Beauvallon. Les transactions avec les propriétaires des terrains sont en cours afin d'aménager un rond-point sécurisant ce carrefour très dangereux pour 2020. En attendant, il faut veiller à ce que cette traversée du village se fasse en sécurité.

À la une

Ordures ménagères

Mise en conformité des bacs

La communauté d'agglomération Valence Romans Agglo nous a signalé que sur le territoire de la commune, certains de nos habitants présentent à la collecte des sacs à même le sol, ainsi que des bacs non normalisés, qui ne peuvent être levés automatiquement par le camion donc à partir du 1^{er} janvier 2019, tout contenant non conforme et/ou sac ne seront plus collectés par les services de l'Agglo.

Les bacs devront respecter la norme NF-EN 840-1 à 840-6 et être de couleur grise ou noire (une tolérance est faite pour les couvercles verts).

Samedi 8 décembre de 9h à 12h30

L'Agglo va organiser une opération de vente de bacs à prix coûtant à l'ancienne caserne des Pompiers, route de Beauvallon Etoile-sur-Rhône.

Les habitants souhaitant bénéficier de cette vente devront obligatoirement s'inscrire par téléphone à la direction gestion des déchets au 04 75 81 30 48 (stock limité).

De plus, le règlement de 27 € s'effectuera exclusivement par chèque à l'ordre du Trésor Public le jour de la vente. Il est également possible d'acquiescer ce type de bacs dans les grandes surfaces de bricolage.

DICRIM

La commune est exposée à plusieurs risques



Inondation, rupture de barrage, séisme et mouvements de terrains, risque industriel, transport de matières dangereuses et risques météorologiques.

En cas de crise majeure, le Maire déclenche le plan communal de sauvegarde (PCS), plan réalisé par la commune et qui a pour finalité la protection de la population, de l'environnement et des biens. Il prévoit des moyens d'actions, l'organisation et l'activation de cellules de crise et la coordination avec les services de secours extérieurs. Afin de vous informer au mieux, vous recevrez prochainement dans votre boîte aux lettres le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM). Celui-ci présente les risques auxquels la commune est exposée ainsi que les consignes de sécurité à appliquer. Il est important de le conserver et de diffuser largement les informations.

En bref

Illuminations

Vous êtes tous invités à participer aux illuminations du village qui auront lieu samedi 1^{er} décembre, de 18h à 20h, place de la République, le spectacle commencera à 18h45. Plusieurs commerçants et associations vous régaleront avec entre autre des beignets, du chocolat chaud, des huîtres, du vin chaud.

Repas de l'âge d'or

Le repas de l'âge d'or réunira le 2 décembre prochain plus de 300 personnes, âgées de 70 ans et plus, autour d'un excellent repas servi par le traiteur Damien BUISSON et animé par le groupe « ENTR'AMIS ».

Vœux du Maire et du Conseil Municipal

Les élus invitent les habitants et les représentants du monde associatif et économique à la cérémonie des vœux, le vendredi 18 janvier à 19h à l'Espace Polyvalent.

CCAS Aide au chauffage

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Social attribue une aide au chauffage aux personnes en grande difficulté, sous conditions d'éligibilité. Les dossiers sont à retirer auprès du service CCAS. Contact : 04 75 60 69 50

CMET

Contrat Municipal Étudiant



Remise des contrats municipaux étudiants par M^{me} le Maire et les élus à l'enfance et à la jeunesse.

CMET

10

Jeunes étudiants étoiliens

900€

Aide financière pour la réalisation de leur projet universitaire

30^h

de soutien à la commune

Depuis la création du contrat municipal étudiant (CMET) en septembre 2015, la municipalité permet à 10 jeunes étudiants étoiliens de s'investir dans la vie de leur commune, en leur octroyant une aide financière d'un montant de 900 € facilitant la réalisation de leur projet universitaire en échange de 30 heures à effectuer. La signature des contrats a eu lieu le 19 octobre, des missions différentes leur seront proposées, comme la collecte de la banque alimentaire, l'animation lors des illuminations de Noël, l'aide à la tenue des bureaux de vote pour les élections, du service lors de manifestations officielles et du soutien logistique lors des manifestations de certaines associations.

L'Atelier Bruno a célébré ses 30 ans !

Depuis plus de 30 ans, les professionnels du transport de toute la France font confiance à la société « Atelier Bruno » pour créer des véhicules et enseignes à leur image. Située dans la Zone Industrielle des Basseaux (125 rue de la Roche Colombe), Bruno Fraisse et son équipe de 12 professionnels proposent à leurs clients un savoir-faire bien particulier basé sur de la création graphique, de la pose d'adhésifs et d'enseignes, de l'impression numérique et de l'habillage de véhicules.

1190 m² d'atelier - 12 personnes. 125 rue de la Roche Colombe à Etoile-sur-Rhône



Création graphique et fabrication d'adhésifs pour des véhicules entièrement dédiés au support publicitaire ou identitaire.



De nombreux clients et amis sont venus pour célébrer les 30 ans.



1988 :
Création de l'entreprise

1990 à 1992 :
Découpe d'adhésifs

1992 à 2001 :
Création graphique
informatisée

2002 à 2007 :
Tournant du numérique

Depuis 2008 :
Création numérique

30 ans déjà que Bruno Fraisse a créé l'Atelier Bruno ! Parti d'un simple diplôme de peintre en lettres, Bruno a su tracer son propre chemin et développer son entreprise, tout en conservant sa dimension humaine et des valeurs fortes. De nombreuses évolutions techniques ont été nécessaires pour rester toujours à la pointe, et proposer toujours les meilleurs services. En 1988, Bruno Fraisse crée l'Atelier Bruno, spécialisé dans le marquage de véhicules, installé à son domicile, quartier de Clavel. Il embauche un premier collaborateur. Son principal client est la Carrosserie Vincent.

De 1990 à 1992, l'entreprise acquiert un atelier de 200 m² sur la commune de Portes-lès-Valence et s'investit dans la maîtrise de l'outil informatique naissant, pour la production d'adhésifs. L'effectif passe à 3 personnes. De 1992 à 2001, l'Atelier Bruno crée et fabrique des découpes pour les autocars de tourisme en collaboration avec la Carrosserie Vincent, les transporteurs et les constructeurs d'autocars et de poids lourds. En parallèle, l'Atelier développe la partie enseigne et signalétique. Une nouvelle personne rejoint l'équipe. De 2002 à 2007, l'Atelier Bruno devient une SARL au capital de 30 000 € et fait construire un atelier de 730 m²

sur la commune. Il se dote d'une salle de découpe, d'une salle d'impression, d'une cabine de peinture et d'un atelier de pose. L'entreprise acquiert une imprimante grand format solvant et rachète la société Valdrôme Publicité à Portes-lès-Valence. L'effectif passe à 7 collaborateurs. Depuis 2008, l'Atelier Bruno ne cesse d'évoluer, tant au niveau des moyens techniques dont elle se dote que des moyens humains. L'intégration d'une personne dédiée à la création graphique « véhicules » ainsi qu'un chargé de projet « enseigne et signalétique » marque une étape. La production passe de 260 véhicules

marqués par an à plus de 800. Le volume d'adhésif imprimé atteint 1500 m² par mois, les locaux s'agrandissent (1190 m²), les effectifs atteignent 12 personnes et le parc machine constitue une chaîne de fabrication modèle en son genre. Les projets futurs ne manquent pas, avec le développement d'image des nouvelles régions, comme par exemple celle livrée pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes, déjà développée sur près d'une quarantaine de véhicules, mais aussi les nouvelles « agglomérations » pour les transports publics, les besoins de communication des entreprises, publiques comme privées, qui ont bien compris l'importance de

déployer et véhiculer leur identité. Aujourd'hui, l'entreprise peut compter sur ses nombreux clients fidèles, c'est pourquoi il lui paraissait indispensable de les convier pour célébrer cette réussite à ses côtés. Jeudi 20 Septembre, l'Atelier célébrait donc ses 30 ans, une belle soirée sur le thème du rock'n roll. Entre show pin'up, concert, et food trucks, ce fût un beau moment de convivialité et de fête !

04 75 57 12 24
contact@atelier-bruno.fr
www.atelier-bruno.fr
Atelier Bruno

Un nouveau centre d'incendie et de secours



Les sapeurs-pompiers ont investi le nouveau centre situé allée Léonard de Vinci, route de Marmans, le 15 juin dernier. D'une surface de 671 m², il est constitué d'une zone opérationnelle de 479 m² (local d'alerte, garages, vestiaires), d'une zone administrative de 177 m² (bureaux, salles de formation) et de 15 m² de locaux techniques.

*Inauguration officielle
le 14 juillet 2018*

Lors de l'aménagement des locaux, la priorité a été donnée à l'aspect fonctionnel et à la maîtrise des coûts de fonctionnement. Les travaux de mise en adéquation avec l'activité d'un centre d'incendie et de secours ont duré 9 mois, pour un coût provisionné de 550 000 € par le SDIS. Ce bâtiment est mis à la disposition du centre mais la commune en reste propriétaire sans en supporter les coûts d'entretien et de fonctionnement. L'inauguration a eu lieu le 14 juillet, par le président du SDIS, Laurent LANFRAY, en présence de Marie-Pierre MOUTON, présidente du Conseil Départemental, de Françoise CHAZAL, maire de notre commune, de nombreux élus du département ainsi que du contrôleur général Didier AMADEÏ.

A l'occasion de cette cérémonie, l'école des Jeunes Sapeurs-Pompiers a été mise en valeur puisque tous les jeunes présentés ont réussi leur brevet national. Datant de 1990, cette école des Jeunes Sapeurs-Pompiers était la 2^e à voir le jour dans la Drôme. Destinée à former des jeunes au monde de sapeurs-pompiers, cette formation dure 4 ans avec 6 heures de formation hebdomadaire. Pour y entrer, il faut avoir entre 12 et 14 ans et passer un test de recrutement. 30 jeunes âgés de 12 à 17 ans (dont 9 filles) sont inscrits à Etoile-sur-Rhône, encadrés par une quinzaine d'animateurs spécialisés. Daniel IMBERT, sapeur-pompier depuis décembre 1979 et chef de centre depuis 1996, est heureux de constater la bonne ambiance générale régnant dans le centre et dans l'école, et

CHIFFRES CLÉS DU CIS ETOILE-SUR-RHÔNE



44 sapeurs-pompiers volontaires dont :
> 30 hommes
> 14 femmes



6 engins motorisés



379 interventions en 2017

constate que l'emménagement dans ces locaux a redynamisé l'ensemble du service. Il pourra ainsi prendre une retraite bien méritée en fin d'année, et laisser sa place avec sérénité à son adjoint depuis plusieurs années, Jean-Paul DUCHEMANN.



Parole d'élus : Roland ROUYEYROL

Adjoint en charge de l'urbanisme et des travaux

« J'ai le plaisir de vous annoncer qu'après des mois de préparation, 2 chantiers importants (Setty et carrefour de la Croix) ont démarré début octobre pour une livraison avant les fêtes de fin d'année. Nous sommes conscients des nuisances et contraintes engendrées par ces projets, et faisons notre possible pour les limiter au maximum. »

Carrefour de la Croix, entrée ouest



Plusieurs réunions avec le centre technique départemental nous ont mené à décider conjointement d'aménager et surtout de sécuriser le carrefour de la Croix et le chemin de la Résistance. Ces réflexions nous ont amené à prendre la décision de mettre le chemin de la résistance en sens unique montant depuis le carrefour des routes jusqu'au

carrefour de la Croix. Celui-ci sera doté d'un rond-point franchissable pour un écoulement plus fluide de la circulation aux heures de pointe. Afin d'assurer un cheminement piéton en toute sécurité, un trottoir sera créé de l'intersection de la rue des Jardins de Diane jusqu'au rond-point, doublé d'une piste cyclable. Montant estimé : 420 000 € HT

Hangar associatif



L'état des lieux de l'ancien hangar occupé par le comité de fêtes au carrefour des routes a diagnostiqué des non-conformités, les mises aux normes se révélant onéreuses sur un ancien bâtiment, il a été décidé de le vendre et de construire un nouveau local sur un terrain communal, zone

artisanale de Blacheronde. Ce local de 516 m² a une structure métallique, il est totalement isolé, il permettra à nos constructeurs de chars d'œuvrer en toute sécurité et avec un meilleur confort d'utilisation. Le Comité des Fêtes en a pris possession au mois de juin. Montant : 350 000 € HT

Setty



A la demande de la commune, Valence Romans Agglo a rénové l'éclairage public du Chemin du Setty, parallèlement, la mairie a lancé une étude pour l'aménagement de cette voie. Ce chantier est l'occasion de régler certains problèmes récurrents, notamment la gestion des eaux pluviales qui seront traitées par des noues paysagères, et l'insécurité liée à la vitesse excessive de certains véhicules avec la mise en place de chicanes. Des places de stationnement seront matérialisées au sol. Un trottoir continu longera la voie. Montant estimé : 315 000 € HT

Déploiement de la fibre optique

Un bâtiment (nœud de raccordement optique) est en construction Côte Chaude sur la partie supérieure du parking des Gabions en vue du déploiement de la fibre optique sur la commune. Le chantier a été commandé par ADN (Ardèche Drôme Numérique), structure publique dédiée pour connecter l'Ardèche et la Drôme, notamment via la fibre optique et qui porte la politique publique d'aménagement numérique.

Vidéoprotection urbaine



Une extension du réseau existant (13 caméras actuellement) est prévue avec l'installation de 2 nouvelles caméras place de la République, l'une sur l'immeuble le Marianne à l'angle de la Poste, et l'autre au-dessus de la Caisse d'Epargne. Ces 2 caméras filmeront sur 4 axes afin de couvrir la place, la Montée du Temple, le bas de la Grande Rue, et la rue des écoles. Montant 14 300 € HT

Dépôts sauvages



Les dépôts sauvages se multiplient et vous êtes nombreux à le signaler en mairie : cartons, déchets et encombrants à côté des conteneurs, au bord des chemins de campagne, canettes et papiers sur les aires de jeux, autour des bancs publics ou au bord des routes. Nos services techniques nettoient ces incivilités bien que celles-ci ne soient pas toujours de leur compétence. Notre police arrive quelques fois à trouver les coupables et verbalise (jusqu'à 1500 € d'amende) et nous continuerons d'être vigilants. Des moyens sont mis à notre disposition par la collectivité : conteneurs, ramassage des poubelles, déchèterie... alors soyons citoyens et respectons-nous. Si les conteneurs ou poubelles sont

“ *Le respect de l'environnement est l'affaire de tous. Si la majorité de nos concitoyens en est consciente et agit dans ce sens, l'irresponsabilité de quelques-uns ne peut être tolérée !* ”

pleins, les déchets déposés à proximité ne sont pas collectés donc soit vous attendez le prochain passage, soit vous les déposez à la déchèterie. Notre joli village ne mérite pas non plus d'avoir des poubelles vides en permanence sur les trottoirs. Le ramassage a lieu le mardi et le vendredi matin. Pensez à sortir vos poubelles le lundi et jeudi soir en essayant de

Radars pédagogiques



Anciennement placés de part et d'autre du hameau de la Paillasse, et alimentés électriquement, les élus ont investi afin de les passer en consommation solaire pour pouvoir les déplacer. Actuellement positionnés Grande Rue et chemin du Chez, ces 2 radars mobiles ont pour vocation de sensibiliser les automobilistes au respect des vitesses. Afin de couvrir plusieurs voies, ils seront déplacés sur divers points stratégiques de la commune.

DÉCHÈTERIE

Chemin de Saint Marcellin
Tél : 04 75 60 63 31
Horaires : Lundi, mardi et jeudi : 13h30 - 17h30
Mercredi, vendredi, samedi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

ne pas encombrer les rues, et les rentrer après le ramassage.

Si vous rencontrez des problèmes de collecte, merci de contacter le service déchets de la **communauté d'Agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes** au 04 75 81 30 48 ou à l'adresse mail suivante : dechets@valenceromansagglo.fr

Les étoiliens s'interrogent

Questions Réponses

La médiathèque, la construction de logements sociaux et d'une halle commerciale, trois sujets d'actualités qui seront détaillés dans les pages suivantes.



Historique

Décembre 2007 : Délibération du Conseil Municipal pour la création d'une médiathèque

Décembre 2008 : Marché de maîtrise d'œuvre avec le cabinet ARIES Architecture

Mai 2011 : Arrêté de permis de construire

Septembre 2012 : Déclaration d'ouverture de chantier

Novembre 2013 : Constat de désordres d'infiltration d'eau

Mars et juin 2014 : Réception des travaux avec réserves par la nouvelle équipe municipale

Octobre 2014 : Requête au Tribunal Administratif de Grenoble pour désordres non résolus, étanchéité du bâtiment, remontée d'eau dans les murs par capillarité, salpêtre à tous les étages, le tout en l'absence de ventilation.

Octobre 2015 : Opération d'expertise par l'expert nommé par le tribunal administratif

Février 2016 : Ordonnance du tribunal administratif qui étend la mesure d'expertise

Janvier, mars et juin 2017 : aucun rapport d'expert transmis au tribunal

Juin et août 2018 : malgré d'innombrables relances auprès du tribunal administratif, l'expert désigné n'a jamais remis son rapport.

Q La médiathèque va-t-elle ouvrir un jour ?

R oui mais...

Lorsqu'en décembre 2007, l'ancienne municipalité valide le projet de médiathèque à réaliser dans la cure, qui aurait pu imaginer que 11 ans plus tard, cet équipement culturel ne serait toujours pas ouvert aux étoiliens ? (voir historique ci-contre)

L'heure n'est pas à savoir « à qui la faute » même si une plus grande maîtrise dans le suivi du chantier aurait certainement permis d'éviter toutes ces difficultés, mais il s'agit d'abord de sauvegarder nos intérêts en l'absence regrettable d'une assurance « dommage-ouvrage » tout en permettant, enfin, l'ouverture de cette fameuse médiathèque.

Aujourd'hui les problèmes à résoudre sont les suivants : fuites multiples, infiltration des eaux pluviales par la toiture, absence de ventilation (hormis la VMC des toilettes). De plus, une première

expertise vient de conclure à la non-conformité du dernier étage en vue de l'accueil du public : nous attendons confirmation par un nouveau bureau de contrôle désigné.

L'ensemble du bâtiment a déjà coûté à la commune 1972000 € auquel il conviendra sans doute d'ajouter pas moins de 400000 € pour remise en ordre et aménagement. Nous œuvrons sans relâche depuis bientôt 5 ans pour parvenir à mettre à la disposition des Etoiliens cette médiathèque qui pourrait enfin ouvrir ses portes en septembre 2019.

Q Où en est-on avec les commerces ?

R Avec près d'un rideau sur dix baissé, la vacance commerciale s'aggrave et touche fortement les centres villes Français, Etoile sur Rhône ne déroge pas à cette statistique. Heureusement le projet d'installation d'une halle commerciale située à côté de l'espace polyvalent se concrétise. Lorsqu'en 2014, 3 commerçants de la Place Léon Lérissé et de la Grande Rue informent la municipalité de leur volonté de quitter le centre du village, le choix commun s'impose à tous route de Beauvallon (3000 passages jour). La commune a vendu le terrain à Bati Terre, le permis de construire sera validé en début d'année. La construction débutera au printemps et sera livrée au dernier trimestre 2019. Nous accueillerons un boulanger, un boucher/charcutier/traiteur, un bureau de tabac, un primeur et un salon de coiffure. Le parking, aménagé par la commune, contiendra une trentaine de places.



Esquisses non contractuelles

Q Comment allez-vous répondre à la construction de 72 logements sociaux demandée par le préfet ?

R Suite au manque de logements sociaux sur la commune un contrat a été conclu avec l'état sur une durée triennale 2017-2019. L'objectif est de « fournir » un minimum de 72 logements sur cette période. D'ores et déjà la construction de 28 logements adaptés pour les personnes âgées autonomes est en cours route de Beauvallon. La résidence Estrella est construite par Drôme Aménagement Habitat. Les personnes âgées intéressées doivent faire un premier courrier à la mairie pour faire connaître leur demande, et déposeront définitivement leur dossier de logement en septembre 2019. Enfin, une commission d'attribution au dernier trimestre 2019 avec M^{me} Le Maire et M^{me} Peralde et les représentants de DAH choisiront les



candidats en fonction des critères. Une deuxième opération, menée par SDH, chemin des Vigeons, va émerger pour la construction de 16 logements sociaux. Le permis de construire a été accordé.

Les 28 logements restants seront répartis de façon diffuse sur le vil-

lage avec plusieurs opérations en cours, notamment une opération mixte, menée par Habitat Dauphinois, chemin de la Résistance, qui a déposé un permis de construire pour la réalisation d'un petit collectif de 9 logements sociaux et de logements en accession à la propriété.

1,2 M€
TTC
Montant des
travaux

Un lieu convivial où les boulistes,
étoiliens et touristes aiment à se
retrouver le temps d'une pause.

Une véritable place de village

Dans la continuité du chantier du nouveau parking de 46 places, inauguré en juin 2017, et pour répondre à notre envie de créer une véritable place de village, à la hauteur des ambitions d'Etoile, nous avons lancé le réaménagement de la place et de la montée du temple.

Nos objectifs étaient d'aérer cet espace par la démolition du 1^{er} étage de l'ancien local communal, avec en lieu et place la création d'une terrasse bénéficiant d'un beau point de vue, de prolonger l'espace piéton, de créer des gradins et d'installer une fontaine, et de mettre en valeur la montée du Temple.

Depuis sa mise en service en mai dernier, la nouvelle Place de la République génère de très nombreux avis positifs : des utilisateurs de la salle communale, des riverains qui trouvent reposant de se promener au pied de la fontaine, et des touristes qui qualifient cette place de

« magnifique ». Le 14 juillet lors du banquet républicain, il était en effet très agréable de dîner sous les platanes comme le témoigne le nombre de convives présents.

Les diverses plantations se sont déjà bien développées et agrémentent joliment cette place, contribuant à l'embellissement de ce lieu et créant une belle perspective vers le temple. Bien qu'étant confiants lors de la mise en œuvre de ce projet, nous sommes heureux aujourd'hui de voir que le résultat dépasse de loin nos espérances.

Le savez-vous ?

Ancienne dénomination jusqu'au 19^e siècle :
Champ de Mars, rebaptisée place de la
République au début du 20^e siècle

Durée du chantier 6 mois.



Avant



Après



L'inauguration a eu lieu le 5 mai 2018



La montée du temple

Rentrée scolaire

Retour sur les chemins de l'école

Les enfants étaient très contents de reprendre les chemins de l'école le 3 septembre. Pour l'école publique, c'était le retour attendu à 4 jours. Le service périscolaire s'est réorganisé afin d'accueillir les enfants le matin, le soir et le mercredi. Lors de la pause méridienne une vingtaine d'agents municipaux encadrent les enfants qui déjeunent au restaurant scolaire. Cette association, gérée par des parents bénévoles, emploie 5 personnes. 60918 repas ont été servis l'année dernière.

647 élèves sont répartis dans 4 structures : l'école élémentaire village (12 classes avec 263 élèves), l'école maternelle village (6 classes avec 140 élèves et 6 ASTEM dont 2 nouvelles suite à deux départs en retraite), l'école de la gare (5 classes avec 35 élèves de maternels, 2 ASTEM et 74 élémentaires). Nous accueillons dans cette école une jeune apprentie en CAP petite enfance pour deux ans. Quant à l'école privée Sainte Marthe, on compte 5 classes avec 29 maternels et 106 élémentaires.



CHEQUIER 3 ETOILES

Comme chaque rentrée le chéquier 3 étoiles a été remis aux élèves étoiliés (du CP au CM2). L'objectif de ce chéquier, offert par la municipalité, est d'apporter une aide financière pour encourager les enfants à pratiquer un sport ou une activité culturelle. Ce chéquier est composé de 2 chèques de 10 € (activité sportive ou culturelle), 2 chèques « lire » de 10 € (livres ou autres fournitures) et 1 entrée enfant pour la cité des savoirs « les Clévos ».

Classe maternelle de l'école Sainte Marthe

261
votants

CME

Les élections du CME

Les élections du CME se sont déroulées le 15 octobre.

Les 261 élèves de CE2-CM1-CM2 ont voté pour élire 5 candidats à l'école de la gare, 5 à l'école Sainte Marthe et 15 à l'école du village. Ils représenteront l'ensemble des écoles au Conseil Municipal des Enfants (CME), le premier ayant eu lieu le 19 octobre.

Les jeunes élus :

- **École de la Gare** : Nathanaël, Axel, Clara, Kamil, Jihène,
- **École Sainte Marthe** : Hanna, Léo, Victor, Camille, Nathan,
- **École du village** : Aucéane, Slava, Gennaro, Baptiste, Angelica, Océane, Lucas, Camille, Clara, Maëlie, Lysa, Léa, Ilyana, Rose et Marina.

Ils se sont présentés et ont partagé leurs projets. Ils ont rencontré les élues du pôle « enfance jeunesse ». La visite guidée de la mairie leur a permis d'en comprendre le fonctionnement.

Les trois petits maires élus sont : Kamil (Gare), Hanna (Sainte Marthe) et Baptiste (Village).

Cette cérémonie s'est clôturée par la remise des cocardes ainsi qu'un pot de l'amitié en présence des parents, des enfants et des élus.



Installation du Conseil Municipal des Enfants.

Le savez-vous ?

Garde d'enfants de 0 à 3 ans

Il reste des places actuellement sur la commune, contactez le Relais Assistants Maternels (RAM) au 04 75 58 91 37 ou la micro-crèche « Les Petits Chaperons Rouges » au 07 88 96 05 97

Parole d'élue



Carine COURTIAL
Adjointe à l'enfance et la jeunesse

« Christine Jargeat, Marie-Claire Faure, Sandrine Turquet-Chosson et moi-même œuvrons pour que les enfants et les adultes qui les entourent au quotidien s'épanouissent au mieux dans notre commune. Je citerai un proverbe africain : "il faut tout un village pour élever un enfant" »

Des livres et moi...

Lectures pour les 5-8 ans tous les 1^{ers} samedis du mois à 11h (hors vacances scolaires)

Samedis 1^{er} décembre / 2 février / 6 avril / 4 mai
en partenariat avec le théâtre des collines

Le temps d'une histoire

lecture pour les 0-5 ans tous les 2^e mercredis du mois à 10h (hors vacances scolaires)

Mercredis 14 novembre / 12 décembre / 9 janvier / 13 février / 13 mars / 10 avril / 12 juin

Histoire de voir

Rencontres et découvertes tous les 3^e mardis du mois à 20h (hors vacances scolaires)

Mardi 20 novembre : rencontre avec Michel Chaudy autour de son dernier ouvrage *Nous voulons vivre*.

Mardi 18 décembre : les coups de cœurs 2018 de la bibliothèque.

Mardi 15 janvier : retours des lecteurs du cercle « Sur la piste des indiens ».

Mardi 19 mars : présentation de la nouvelle sélection du cercle de lecture « De toi à moi, correspondances » (en partenariat avec le théâtre des collines).

Mardi 21 mai : thème à préciser.

Mardi 18 juin : retours des lecteurs du cercle « De toi à moi, correspondances ».

Initiatives partagées

La grainothèque, en échos aux trocs verts de la MJC.

L'idée est simple : partager des semences issues de cultures sans engrais chimiques, matures, reproductibles et non hybrides. Un engagement citoyen et une invitation à se mobiliser pour défendre la biodiversité.

Le fonds de livres-jeu, en échos aux festi'jeux de la MJC

La bibliothèque développe une collection de livres-jeu pour accompagner le travail réalisé par la MJC à travers sa ludothèque et l'organisation des festi'jeux.

Les petites sélections, en échos à la programmation des CLEVOS

La bibliothèque propose, pour chaque thématique explorée par les CLEVOS, une sélection de documents documentaires et de fiction pour petits et grands. Actuellement découvrez « *le mouvement dans l'art* ».

Services proposés

Le portage de livres à domicile : emprunter les documents de la bibliothèque même en étant dans l'impossibilité momentanée ou durable de se déplacer.

Accueils dédiés : pour les groupes, associations et établissements scolaires.

A la demande, en fonction des possibilités du service.



Agenda

Dimanche 27 janvier 2019

Visite découverte en famille de l'[expo-atelier] suivie de la visite du télégraphe de Chappe
En partenariat avec l'Association du Patrimoine Etoilien et de la Ruralité
De 10 h à 12 h - dès 6 ans - tarif 8 € - sur réservation

Dimanche 17 mars 2019

Maths en folie - Animations et jeux mathématiques
En partenariat avec Maths à Modeler, l'Institut de Recherche en Enseignement des Mathématiques de Grenoble, La Grange des Maths et la Diagonale du fou
De 14 h à 18 h - dès 5 ans - tarif 5 € - réservation conseillée

Mardi 19 mars 2019

Cinéma d'animation - dans le cadre de la 25^e édition du Festival d'un jour
En partenariat avec L'Equipée de la Cartoucherie de Bourg les Valence
20 h - Ados /adultes - Durée : 1 h - Entrée libre - sur réservation

Pour les réservations :
04 75 60 27 33 ou administration@lesclevos.com

GROUPE MAJORITAIRE

Un « mouvement de dévitalisation commerciale » touche les centres villes. En quinze ans, le « taux de vacance » (magasins fermés) a ainsi bondi de 6,1 % à 10,4 %, en moyenne avec des pointes à plus de 20 % dans certaines villes.

Dès notre arrivée en mairie en mars 2014, nous avons accueilli et rencontré à plusieurs reprises les commerçants d'Étoile afin d'écouter leurs demandes. Nous avons décidé d'un plan d'action pour accompagner au mieux les commerçants :

- Aménagement d'un parking en zone bleue place Léon Lérissé afin de faciliter la rotation des clients
- Participation des commerçants aux manifestations organisées par la mairie
- Présence des élus lors des Assemblées Générales de l'association des commerçants (UECA),
- Modification du Plan Local d'Urbanisme afin de ne pas détourner les locaux commerciaux en habitation
- Publications fréquentes sur la page Facebook afin de présenter les nouveaux commerces
- Mise en place de la signalétique pour les entreprises et les commerçants
- Abrogation de l'encaissement de La taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE)
- Présentation aux vœux 2018 du monde économique
- Mise en place de 13 caméras de vidéosurveillance afin de sécuriser le centre

Actuellement le projet de la création d'une halle commerciale va débiter pour répondre à la demande de 3 de nos commerçants du centre d'Étoile qui souhaitent quitter la place Léon Lérissé et la Grande Rue et qui resteront ainsi proches du centre.

Prochainement, nous souhaitons mettre en place un droit de préemption pour garder la maîtrise des murs et des fonds de commerce afin de pouvoir maîtriser la revente de ces locaux.

GROUPE DE L'OPPOSITION

Deux boulangeries, un fleuriste et une épicerie ont fermé leurs portes. Deux commerçants se sont vu refuser leurs demandes de subventions, que nous avions soutenues en Conseil Municipal, pour perte de chiffre d'affaires suite aux derniers travaux. **Il y a urgence à sauver l'existant** autant qu'à relancer la construction de nouveaux commerces !

Côté logements sociaux, après s'être fait taper sur les doigts par le préfet qui a retiré le droit de préemption urbain à la commune, **l'équipe majoritaire essaie de récupérer à marche forcée** le temps perdu lors des 4 premières années de mandat. **72 logements sociaux** doivent donc voir le jour en 2019. Cette **concentration dans le temps et dans l'espace** risque évidemment d'être problématique notamment pour la gestion des effectifs scolaires. **Cela n'empêchera pas la commune de payer la pénalité liée à ce déficit de logements : 275 000 € d'amende.** Si ce montant a été multiplié par 4 cette année, c'est parce que le préfet était convaincu de la mauvaise volonté en la matière des élus communaux. Cette pénalité représente 50 € par étoilien. Il faut donc savoir qu'en 2018, **une famille de 4 personnes à Étoile paiera, au travers de ses impôts locaux 200 € d'amende pour non-respect de la loi.**

Depuis la rentrée, Étoile est désormais reliée à Valence par une nouvelle ligne de bus, Citéa 9. Ce qui est la moindre des choses puisque, depuis 2014, nous sommes dans l'Agglo Valence Romans. Mais ce nouveau service se fait au détriment du transport scolaire. En effet, **Citéa, afin d'étendre son offre à tous les usagers, a simplement ouvert l'accès des bus scolaires à tous sans en augmenter suffisamment la capacité. Les bus se retrouvent donc assez régulièrement complets, et les lycéens priés d'en prendre un hypothétique suivant.** Notons aussi la disparition de la gratuité pour les scolaires de moins de 16 ans qui, depuis 2015 payent 100 € par an, tout cela sans parler des dysfonctionnements permanents malgré les courriers réguliers des parents et des associations de parents d'élèves qui apprécieraient le soutien des élus étoiliens...

Les élus Étoile Avenir

Jean-Pierre DEBAYLE, Florence ZABLOCKI, Émilie FRAISSE, Benjamin SIRVENT, Ghislaine MONNA, Loïc ESTEUILLE

Bienvenue

NAISSANCES

RAVET Paco	09/04/2018
BORRAZEIRO Tyler	13/04/2018
PUAUX Ethan	16/04/2018
PEYRET Noé	19/04/2018
ACHARD DEMADE Lison	19/04/2018
RAJOHNSON Léandre	21/04/2018
ROZO Zoé	07/05/2018
BODET Nell	14/05/2018
REY Basile	23/05/2018
MOUNIER Lola	31/05/2018
TURPIN Gabin	14/06/2018
TURPIN Lexie	14/06/2018
CHARLES Sienna	21/06/2018
ASTRY Mary-Lou	26/06/2018
DROGUE Célian	11/07/2018
RIVIERE Mahé	19/07/2018
CLUZEL Elena	31/07/2018
QUEMPER Jasmine	04/08/2018
BENALIKHOUDJA Emily	10/08/2018
AIDOUY Ilyan	18/08/2018
MOUNIER Antoine	29/08/2018
KLEINHENY Adèle	14/09/2018
MICHELAS Thyana	16/09/2018
BOURDEL Noémie	20/09/2018
PRUNIER Tiana	21/09/2018
BARBEYRAC Armano	22/09/2018
FIXOIS Mia	06/10/2018
WINAUD-TUMBACH CHIROSSEL Stella	07/10/2018
BERGER Kaymron	22/10/2018
TAMMAS Kayla	27/10/2018

félicitations et tous nos vœux de bonheur

MARIAGES

FAURE Thibaud et LAURET Evelyne	28/04/2018
PORTAL Lucandré et GORY Cyrielle	23/06/2018
PEYRON Kévin et ORINEL Mélody	07/07/2018
BELLE Cédric et RAVAUX Nadège	07/07/2018
CIOBANU Andy et TISSERON Léana	07/07/2018
ROUX Cédric et GAILLARD Anne-Sophie	21/07/2018
MILLEN Paul et VIGNON Elodie	21/07/2018
FAURE Mathieu et BOREL Anaïs	28/07/2018
SENA Sébastien et BONSERGENT Mélissa	11/08/2018
FOURAISON Michel et BARD Caroline	01/09/2018
ROPERO Ludovic et GUILLOT Emilie	01/09/2018
ROMANET Gaël et COURTHIAL Marlène	08/09/2018
SARNO Thomas et LIU Zhao	29/09/2018
GERLAND Cédric et PLASSE Myriam	05/11/2018
FRANCISCO Florian et SOLLACARO Lucie	10/11/2018

Ils nous ont quittés

BOIS Jeannine	11/04/2018
veuve FARINE	
CASADEI Hélène	17/04/2018
veuve VABRE	
PLANEL Franc	24/04/2018
BERTRAND Henria	27/04/2018
veuve REBOUL	
ROUSSILLON Evelynes	02/05/2018
veuve GUIGON	
BÉRARD Renée	09/05/2018
veuve MARSANON	
MASSON André	03/06/2018
VACHON René	06/06/2018
JARJAT Gaston	07/06/2018
CAILLET Gérard	13/06/2018
GRENOUILLAT René	19/06/2018
JOUBERT Jeanne	12/07/2018
épouse CHABANNES	
LILLO Hervé	30/07/2018
BOURNON Monique	05/08/2018
veuve DUCROS	
BRAUER Laurent	08/08/2018
FIMBEL Hélène	25/08/2018
veuve SCHERER	
BOUET Jean	13/09/2018
IMBERT Marcel	13/09/2018
COURTHIAL Raymond	13/09/2018
THIERS Henri	17/09/2018
ROUX Jean-Paul	21/09/2018
PALMINHA ESTEVAO Bento	19/10/2018
DELENNE Agnès	20/10/2018
veuve BALMELLE	
ESPINASSE Jacques	21/10/2018
CHARLES Jean-Paul	09/11/2018
PEALLAT Maurice	11/11/2018
TAILLAND Odile	12/11/2018
épouse BERNARD-BRUNO	

Prenez note !

DÉCEMBRE

Samedi 1^{er}

Challenge Marcel ROBIN
13h30 - Boulodrome
Concours 3^e et 4^e division
en 3 parties

Illuminations du village
18h - Place de la République



Vendredi 7

Loto ASVM
19h - Espace Polyvalent

Samedi 8

Sociétaire Challenge
Fernand Jullien
13h30 - Boulodrome
Triplettes à la mûlée en
2 parties

Dimanche 9

Marché de Noël - 10h à 18h
Espace Polyvalent
Comité des fêtes

Visite du patrimoine
14h30 devant l'église
Service Patrimoine-Agglomération

Dimanche 16

Lumière de Bethléem
15h - Espace Polyvalent
Scouts et Guides de France

Vendredi 21

Soirée de Noël des boulistes
Espace Polyvalent

Lundi 24

Messe de Noël
18h30 à l'église
Paroisse St Paul du Rhône

Lundi 31

Réveillon Saint Sylvestre
Espace Polyvalent

JANVIER

Samedi 5

Rencontre Nationale 2
Loriol-Balaruc à 14h
Boulodrome

Dimanche 6

Vœux de la paroisse
15h - Espace Polyvalent
avec dégustation de la
galette

Mardi 15

Concours vétérans Robert
SELCE - 9h - Boulodrome
en 3 parties

Vendredi 18

Vœux du Conseil Municipal
19h - Espace Polyvalent

Samedi 19

Loto, Sou des écoles
Espace Polyvalent

Dimanche 20

Thé dansant - 14h30 à 19h
Espace Polyvalent
Comité des fêtes

Mardi 22

Assemblée Générale - Le
temps des Copains - 20h
Salle des Associations

Jeudi 24

Assemblée Générale
Ensemble & Solidaires -
UNRPA « Etoile Amitié »
14h - Espace Polyvalent-S. 2

Samedi 26

Loto École S^{te} Marthe
18h - Espace Polyvalent

Concours Pierre André
MICOUD 3^e et 4^e division
8h - Boulodrome

Samedi 26

Assemblée Générale, la
Fraternelle à 9h30
Espace Polyvalent

FÉVRIER

Vendredi 1^{er}

Audition, École de musique
20h - Espace Polyvalent

Samedi 2

Soupe au lard, ADMR
Espace Polyvalent

Dimanche 3

Théâtre - « Un stylo dans
la tête » comédie humoris-
tique - les Étoiles d'Antan
14h30 - Espace Polyvalent

Vendredi 8

Loto, Familles Rurales
14h à 17h-Espace Polyvalent

Samedi 9

Concours Vincent CALATAYUD
9h30 - Boulodrome
Triplettes mixtes en
3 parties

Journée Terre de Geek
MJC - Espace Polyvalent

Mercredi 13

Spectacle enfants, MJC
14h - Espace Polyvalent

Samedi 16

Triplettes Gilbert
BERTHIAUD à la mûlée en 3
parties - 14h - Boulodrome

Dimanche 17

Thé dansant, comité des
fêtes avec Joe Berger
Espace Polyvalent

Samedi 23

Loto Ensemble & Solidaires
- UNRPA « Etoile Amitié »
14h - Espace Polyvalent

Jeudi 28

Tournoi interclubs sport-
boules, avec repas,
Ensemble & Solidaires -
UNRPA « Etoile Amitié »
9h à 20h - Espace Polyvalent

MARS

Vendredi 1^{er}

Concours de belote, ACCA,
inscription à partir de 20h
Espace Polyvalent

Samedi 2

Repas dansant avec
orchestre, Le Temps des
Copains - 20h - Espace
Polyvalent

Dimanche 3

Repas paroissial - 12h
Espace Polyvalent
S'adresser au secrétariat
paroissial 04 75 61 61 78

Samedi 9

Projection documentaire
Les Amis Ardéchois d'Etoile
15h - Espace Polyvalent

Dimanche 10

Loto, HEB
14h - Espace Polyvalent

Samedi 16

Théâtre : « Pourquoi
moi ? », Cie des Iles
20h30 - Espace Polyvalent

Dimanche 17

Thé dansant avec les
Diams, Comité des Fêtes
14h - Espace Polyvalent

AGENDA DES ASSOCIATIONS

Retrouvez toutes les
informations
SUR NOTRE SITE



www.etoilesurrhone.fr
RUBRIQUE
/sortir-bouger/agenda

ILLUMINATIONS



PLACE DE LA RÉPUBLIQUE 18H-20H
ÉTOILE-SUR-RHÔNE

